

259 rue Brunswick St. Suite/Pièce 303 Fredericton, NB E3B 1G8

Ph/Tél: 506-452-8101 Fax/Télécopieur: 506-452-1085

e-mail/Courriel: alliance@fermeNBfarm.ca

Web Site: www.fermeNBfarm.ca

Faits saillants

- ** Message du président, Michael Bouma
- ** Journée agricole portes ouvertes
- ** Mises à jour sur les enjeux
- ** Quoi de neuf
- ** Plan de ferme environnemental
- ** Gagnants des prix à l'assemblée générale annuelle de 2016
- ** Conseil d'administration 2016
- ** Programme des membres associés

Message du président



Michael Bouma, président de l'Alliance

Bonjour!

L'année 2015 est déjà loin derrière nous, et une toute nouvelle année nous attend. Si vous avez assisté à notre AGA en janvier, je crois que vous serez d'accord pour dire que l'Alliance a mis beaucoup de travail sur plusieurs dossiers et obtenu pas mal de succès. Ma conjointe me dit souvent que je suis trop optimiste, mais n'est-ce pas la nature même du métier d'agriculteur et d'agricultrice? Nous planifions, spéculons, investissons et travaillons pour améliorer notre exploitation et l'industrie, aussi bien en vue du court que du long terme. Ici à l'Alliance agricole, cette culture de planification d'un avenir prometteur pour les agriculteurs du Nouveau-Brunswick est bien vivante.

Nos membres ont déterminé un tout nouvel ensemble d'objectifs au moyen des diverses résolutions adoptées à l'AGA, y compris l'obtention de conditions plus égales avec les producteurs des provinces voisines en matière de droits d'immatriculation des véhicules agricoles, dont la capacité d'immatriculer les véhicules en ligne, l'élargissement de la définition de véhicule admissible à une plaque agricole et la présence de personnel qui connaît la question à Fredericton. Bien que le gouvernement provincial se soit engagé à préparer une loi sur les terres agricoles et la protection de la couche arable d'ici l'hiver prochain, plusieurs résolutions portent de nouveau sur cette très importante question. Les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur agricole primaire sont un problème de plus en plus pressant, avec près de 60 000 postes vacants au Canada, ce qui se traduit par une baisse potentielle de 1,5 milliard \$ du PIB national et des échanges commerciaux déficients avec nos divers partenaires. Une résolution a été adoptée pour tenter d'aider les agriculteurs à remplir des postes à temps partiel avec des personnes à la retraite, qui pourraient ainsi faire un peu d'argent supplémentaire sans que leur supplément de revenu garanti soit réduit ou sans pénalités. Nous avons aussi rencontré Énergie NB au sujet du parcours proposé pour le barrage de Mactaquac afin que le parcours perturbe le moins possible les terres agricoles, y compris l'utilisation de vieux béton comme matériau de protection contre l'érosion sur les endroits sensibles en hiver.

L'Alliance travaille également à l'élaboration d'un service d'agrogestion du N.-B. pour aider les groupements de producteurs spécialisés plus petits à faire des économies d'échelle, ainsi qu'à l'élaboration de programmes et à la structure générale. Nous espérons que cette entité sera opérationnelle dans un proche avenir.

Nous poursuivons nos efforts pour achever le Plan d'action agricole 2016-2018; les comités ont reçu le mandat de travailler chacun sur une des huit mesures principales. Un rapport final devrait être rédigé d'ici l'automne. Nous avons aussi rencontré le ministère de l'Éducation pour discuter de l'agriculture dans la salle de classe avec l'appui du ministère de l'Agriculture; les commentaires sont positifs, mais aucune décision n'a encore été prise. Voilà des exemples des diverses activités entreprises, et nous avons l'intention de poursuivre nos efforts sur bien d'autres questions d'ici la fin de l'année.

Espérons que notre hiver inhabituel annonce un été agricole exceptionnel. Je suis certain qu'il y aura des gagnants et que d'autres auront à relever des défis, mais les agriculteurs et les agricultrices ont beaucoup de résilience... quand on veut, on peut! Bonne chance et bonne production.

Bien à vous,

Mike Bouma

NOUVEAU PROGRAMME DE MENTORAT

AGRIDÉCOUVERTE ET
AGRIMENTOR

Nous sommes à la recherche de personnes qualifiées qui aimeraient être mentors auprès de producteurs éventuels ou débutants pour les faire profiter de leurs connaissances dans le secteur.

Communiquer avec notre bureau au 506-452-8101 pour obtenir plus de détails sur le programme

Cultivons l'avenir 2



Journée agricole portes ouvertes 2016

La Journée agricole portes ouvertes 2016 de l'Alliance agricole du N.-B. aura lieu le dimanche 18 septembre. Nous vous invitons à remplir le **formulaire d'inscription ci-joint** pour participer à cette activité formidable.

Mise à jour sur les enjeux

1. Plan d'action de l'industrie agricole 2016-2018

Afin de continuer sur la lancée des efforts entrepris depuis le Sommet sur l'agriculture 2008, une réunion a eu lieu en octobre 2015 avec des représentants des groupements de producteurs spécialisés, et des représentants du gouvernement comme observateurs, dans le but d'élaborer un plan d'action de deux ans fondé sur un modèle similaire au modèle éprouvé de l'industrie des pêches. L'hon. Rick Doucet, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, et Mike Bouma, président de l'Alliance, ont ouvert la réunion, et la rencontre a été facilitée par un consultant, qui a condensé le nombre de priorités et les a placées en ordre d'importance.

Les priorités définies, assorties de mesures de suivi précises, sont les suivantes :

- Politique sur les terres agricoles
- Développement des marchés
- Attirer et soutenir les producteurs débutants et les jeunes vers le secteur
- Technologie et innovation
- Formation et éducation
- Soutien de l'infrastructure de production
- Diversité des cultures et du bétail

Des groupes de travail composés de représentants de l'industrie et du gouvernement ont été établis à la dernière réunion du groupe consultatif des producteurs spécialisés en avril, et ces groupes donneront suite aux mesures de suivi énoncés pour les quatre premières priorités, considérées comme des priorités élevées. **Veillez communiquer avec notre bureau pour obtenir un exemplaire du plan d'action.**

2. Résolutions de 2015-2016

Attendu que les membres de l'Alliance agricole du N.-B. devraient être les premiers à obtenir le produit;

Attendu que la stratégie de gestion des forêts du N.-B. donne lieu à un produit dérivé, la cendre de bois, et que tous les producteurs agricoles du Nouveau-Brunswick devraient être les premiers à avoir priorité à la cendre de bois produite dans la province;

Qu'il soit résolu que l'Alliance consulte avec les agences appropriées pour que toutes les commandes au Nouveau-Brunswick aient priorité et passe par un bureau des commandes géré par un courtier en distribution pour tous les producteurs de cendre.

Attendu que le barrage de Mactaquac sera en réfection à compter de 2019 (date projetée);

Attendu que la route qui traverse le barrage sera déplacée et que quatre trajets différents seront proposés;

Qu'il soit résolu que l'Alliance fasse pression auprès d'Énergie N.-B. pour que le trajet proposé du projet de la centrale hydroélectrique de Mactaquac dérange les terres agricoles le moins possible.

Attendu que le programme d'assurance agricole n'a pas été mis à jour pour certaines denrées depuis 1993;

Attendu que de nouvelles technologies, des pratiques de gestion bénéfiques et des variétés de culture améliorées ont été développées depuis;

Qu'il soit résolu que l'Alliance travaille avec le gouvernement pour améliorer, moderniser et mettre à jour le programme d'assurance agricole du Nouveau-Brunswick.

Attendu que les pénuries de main-d'œuvre sont la réalité de nombreuses exploitations agricoles;

Attendu que beaucoup de personnes à la retraite travailleraient si, ce faisant, elles ne perdaient pas leur supplément;

Qu'il soit résolu que l'Alliance fasse pression sur les agences gouvernementales concernées pour obtenir des changements qui permettraient aux producteurs agricoles d'avoir accès à une main-d'œuvre locale sans que ces travailleurs perdent leur Supplément de revenu garanti ou soient pénalisés.

Attendu que trois articles de la Loi sur la protection et l'aménagement du territoire agricole n'ont toujours pas été proclamés, ce qui rend la loi inefficace et laisse les terres agricoles vulnérables à de nombreux autres intérêts et hors de la portée des producteurs agricoles, limitant ainsi la croissance de leur entreprise;

Qu'il soit résolu que l'Alliance agricole du N.-B. fasse pression sur le gouvernement provincial pour que celui-ci proclame les articles restants de la Loi sur la protection et l'aménagement du territoire agricole.

Attendu que la définition de couche arable n'est pas correctement établie, ce qui fournit aux autres parties intéressées une échappatoire qui leur permet d'enlever la couche arable de terres agricoles fertiles;

Attendu qu'il faut un millénaire avant que la couche arable se développe en quantité suffisante pour soutenir des cultures;

Attendu que la disponibilité de terres agricoles a une incidence sur le potentiel de croissance des entreprises agricoles;

Qu'il soit résolu que l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick fasse pression sur le gouvernement du N.-B. pour qu'il définisse correctement « couche arable » comme la terre qui est nécessaire pour faire pousser des cultures depuis la surface jusqu'au soc rocheux.

Attendu que la production alimentaire dépend du climat et de la disponibilité de sols capables de soutenir l'agriculture et qu'aucune vie végétale n'est possible sans couche arable;

Attendu qu'il faut des siècles à la nature pour constituer un pouce de couche arable et que 25 milliards de tonnes de couche arable sont perdus chaque année en raison du vent et de l'érosion par l'eau, de l'étalement urbain, de l'infrastructure des transports et de la pollution;

Attendu que les besoins en production végétale doubleront d'ici le milieu du siècle;

Qu'il soit résolu que le gouvernement du N.-B. adopte et applique une loi rigoureuse sur la protection de la couche arable, que le gouvernement discute avec les organisations agricoles pour déterminer comment protéger les terres agricoles pour l'avenir et les nouveaux agriculteurs et que le gouvernement investisse dans l'amélioration et l'expansion de nos fermes actuelles.

Attendu que le droit d'immatriculation d'un véhicule agricole à l'Î.-P.-É. est de seulement 100 \$ à vie, peu importe la dimension du véhicule, et même qu'un remboursement de 10 \$ est remis pour chaque année durant laquelle le véhicule n'est pas sur la route ou est vendu avant qu'il ne s'écoule 10 ans, et que les droits en Nouvelle-Écosse vont de 11,95 \$ pour les véhicules de 0-3200 kg à 436,95 \$ pour les véhicules de 62 001-62 500 kg, comparativement au Nouveau-Brunswick où les droits vont de 27,00 \$ pour les véhicules de 0-1000 kg à 1675,00 \$ pour les véhicules de 62 001-62 500 kg, ce qui constitue pour nous un désavantage concurrentiel énorme;

Attendu qu'il n'est pas possible d'immatriculer les véhicules agricoles sur une base mensuelle, contrairement aux véhicules commerciaux;

Attendu que les véhicules agricoles ne peuvent pas être immatriculés en ligne comme ailleurs et qu'il n'y a personne ayant l'autorité nécessaire pour décider quel véhicule correspond à la définition de véhicule agricole, ce qui nous laisse à la merci de ce qui se trouve dans l'ordinateur;

Qu'il soit résolu que l'Alliance fasse pression au gouvernement du N.-B. afin de permettre immédiatement l'immatriculation mensuelle des véhicules agricoles, comme pour les véhicules commerciaux,

Qu'il soit résolu que l'immatriculation en ligne soit offerte, qu'une baisse des droits soit enclenchée pour les harmoniser à ceux des autres provinces Maritimes et qu'il y ait une personne en mesure de déterminer quel véhicule correspond à la définition de véhicule agricole.

L'Association des agriculteurs haïtiens indépendants

cherche actuellement du matériel agricole non utilisé mais fonctionnel à apporter en Haïti. Le but de l'association est d'augmenter la productivité agricole en Haïti. L'Association se chargera de ramasser le matériel. Veuillez communiquer avec [Wilfred Pierre](mailto:Wilfred.Pierre), instigateur du projet, au 506-253-9507 ou par courriel à friptex-recuperations@hotmail.com

3. Réunion avec Roger Robichaud et Cathy Larochelle, sous-ministres adjoints d'Agriculture, Aquaculture et Pêches (MAAP)

Le conseil d'administration de l'Alliance a rencontré Roger et Cathy fin avril pour porter à l'attention du ministère les résolutions de 2015-2016. Le conseil a aussi souligné l'importance d'adopter le programme d'agriculture en classe, d'appuyer nos efforts visant à obtenir des changements à l'immatriculation des véhicules agricoles et de mettre en œuvre les priorités définies dans le Plan d'action de l'industrie agricole pour 2016-2018. On nous a dit que les consultations sur le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture (Cultivons l'avenir 3) devraient débuter à l'automne. Dans l'ensemble, le conseil est satisfait de la collaboration manifestée jusqu'à présent par le ministère sur des questions agricoles cruciales, dont la protection des terres agricoles et l'enlèvement de la couche arable, et les efforts se poursuivront pour faire progresser ces questions rapidement.

4. Stratégie sur les boissons et les aliments locaux

Le conseil d'administration de l'Alliance a rencontré les membres de l'équipe de la stratégie sur les boissons et les aliments locaux pour recevoir une mise à jour sur l'élaboration de la stratégie et donner ses commentaires. La stratégie devrait être lancée plus tard cette année et porter sur des aspects comme la consommation, la disponibilité des produits et la production. La stratégie durera 10 ans, et un plan d'action sera préparé tous les deux ans. L'équipe convient que le mentorat et le projet d'agriculture en classe devraient faire partie de la stratégie. Les administrateurs ont dit que le comportement des distributeurs dépend des consommateurs, que la définition d'aliment local doit être la même dans toute la chaîne de valeur, et que de nombreux exemples de succès existent dans la province et ailleurs et pourraient éclairer l'élaboration de la nouvelle stratégie.

5. Stratégie de l'eau du ministère de l'Environnement

Comme vous le savez sans doute, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a tenu récemment des consultations avec les parties prenantes et le public pour recueillir leur apport au sujet de l'élaboration d'une stratégie de l'eau pour le Nouveau-Brunswick. Mike Slocum, administrateur de l'Alliance pour la Région 4, et Josée Albert, chef de la direction générale de l'Alliance, ont assisté à une séance. De plus, notre comité de l'environnement a préparé un mémoire écrit qui touche plusieurs aspects, dont les suivants : trouver un équilibre de façon à permettre à nos producteurs agricoles de continuer à fournir des aliments sains de qualité tout en protégeant l'eau pour les générations à venir, assurer des effectifs suffisants au gouvernement pour assurer la surveillance et l'application de la loi, se pencher sur les défis à venir relativement à l'infrastructure en raison de l'expansion continue des villes et des villages, offrir une aide spécialisée durant l'étape de la planification des projets de développement, assurer plus de formation et de ressources financières pour favoriser la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques, et explorer la faisabilité de mettre en place un programme de biens et services agricoles. **Veillez communiquer avec notre bureau pour obtenir un exemplaire du mémoire.**

6. Enjeux reliés au transport

Pour que les autres éléments de la proposition de l'Alliance sur les plaques agricoles restent à l'avant-plan aux yeux du gouvernement (réduction des droits d'immatriculation des véhicules agricoles, immatriculation mensuelle, immatriculation en ligne des plaques agricoles), l'Alliance a rencontré l'hon. Stephen Horsman, ministre de la Sécurité publique, pour souligner les avantages importants que les changements proposés apporteraient aux producteurs agricoles dans l'exploitation de leur entreprise, l'amélioration de la compétitivité et la création d'emplois, en plus d'encourager de nouveaux producteurs à se joindre au secteur agricole. Par ailleurs, nous avons écrit au ministre suivant l'AGA pour lui soumettre la résolution sur les plaques d'immatriculation agricoles. L'Alliance continuera à faire pression pour obtenir des changements.

Le projet pilote d'amélioration des routes rurales se poursuit pour une quatrième année consécutive. Le budget pour cette année est de 80 000 \$ et n'est plus limité au terrassement et au débroussaillage sur les routes non désignées et pourra aussi inclure le remplissage des nids de poule avec du gravier et des chargements de gravier. **Veillez communiquer avec notre bureau pour ajouter des routes non désignées à la liste.**

Recensement de l'agriculture 2016

Tous les exploitants agricoles du Canada recevront au début de mai 2016 une lettre comportant des instructions pour remplir un questionnaire en ligne. Une version papier du questionnaire peut également être remplie.

Le questionnaire rempli en ligne ajoute automatiquement les résultats aux totaux et saute les sections qui ne s'appliquent pas à votre ferme. Donc, remplir le questionnaire en ligne est plus rapide et plus facile et demande moins de rappels auprès des exploitants agricoles pour obtenir des éclaircissements. En moyenne, les producteurs devraient consacrer 30 % moins de temps à répondre au Recensement de l'agriculture de 2016 qu'au recensement précédent en 2011. En effet, le questionnaire de 2016 contient 18 questions de moins que celui de 2011.

Les agriculteurs sont obligés en vertu de la loi de participer au Recensement de l'agriculture. La même loi oblige Statistique Canada à protéger les renseignements fournis dans le questionnaire du Recensement de l'agriculture. La protection de la vie privée est un principe fondamental du recensement.

Programme de mentorat

L'objectif ultime du projet pilote est d'aider les producteurs débutants et de créer une industrie agricole plus forte au Nouveau-Brunswick. Le projet pilote servira d'incitatif pour que les producteurs débutants et potentiels acquièrent de l'information en vue de se joindre à l'industrie agricole du Nouveau-Brunswick ou d'y rester. Le programme est possible due à l'assistance financière de Cultivons l'avenir 2.

Le projet pilote comprend deux éléments : **AgriDécouverte et AgriMentor**

AgriDécouverte s'adresse aux personnes qui veulent explorer la possibilité de se joindre à l'industrie agricole et **AgriMentor** s'adresse aux personnes qui ont terminé AgriDécouverte ou pour les producteurs débutants ou établis qui veulent être mentorés pour accroître leurs compétences en gestion d'entreprise.

Contactez-nous par téléphone au (506) 452-8101 ou par courriel alliance@fermeNBfarm.ca si vous souhaitez devenir mentor. Les mentors recevront une rémunération pour leurs services par l'entremise de Cultivons l'avenir 2.

Feuille de route pour les nouveaux producteurs

Au cas où vous l'avez manqué, la feuille de route pour les nouveaux venus dans le secteur est finalement disponible sur le site Web du MAAP ou en téléphonant à notre bureau. Le document contient les principaux éléments, coordonnées, lois et règlements, etc., que les nouveaux producteurs doivent connaître avant de se lancer en agriculture au Nouveau-Brunswick. L'Alliance est très heureuse de cette initiative du personnel du ministère.

http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/PratiquerAgricultureNB_FeuilleRouteNouveauxVenusDansSecteur.pdf

Nouvel incitatif

- **Incitatif pour recruter des producteurs** : les personnes qui recrutent de nouveaux membres recevront un incitatif financier de 100 \$ une fois que le nouveau membre est en règle. Le nouveau membre doit informer l'Alliance du nom du producteur qui l'a recruté.
- **Membres associés** : les personnes qui recrutent un nouveau membre associé recevront 250 \$ une fois que le nouveau membre est en règle.

Veillez communiquer avec le bureau pour plus de renseignements.

Initiative de stage en agroenvironnement

Si vous pensez à un projet environnemental auquel vous n'avez pas de temps à consacrer, Agriculture et Agroalimentaire Canada a lancé récemment l'**Initiative de stage en agroenvironnement** pour aider à financer l'embauche de jeunes diplômés collégiaux ou universitaires qui ont étudié en agriculture pour réaliser des activités bénéfiques pour l'environnement à votre ferme. <http://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services/liste-des-programmes-et-services/initiative-de-stage-en-agroenvironnement/volet-a-la-ferme/?id=1459879871410>. Les projets admissibles seront approuvés sur la base du premier venu, premier servi. On vous suggère donc d'envoyer votre demande le plus tôt possible.

Plan de ferme environnemental (PFE)

Si vous avez besoin d'aide pour mettre votre plan à jour ou préparer un premier plan, veuillez communiquer avec le bureau de l'Alliance agricole environ une semaine à l'avance (efp-pfe@fermeNBfarm.ca ou 506-452-8101). Le personnel du Plan de ferme environnemental s'attend à être dans le comté de Carleton fin juin, mais il est disponible n'importe où au Nouveau-Brunswick, selon les demandes.



Assemblée générale annuelle, janvier 2016

L'Alliance agricole du N.-B. a tenu son AGA à l'hôtel Crown Plaza à Fredericton les 21 et 22 janvier 2016.

Prix James Robb



Gordon Fairchild (à g.) reçoit le prix James Robb des mains de Mike Bouma (à d.), président de l'Alliance

Prix à l'innovation



Rock Laforge (à g.) reçoit le Prix à l'innovation, remis par Sylvain Levasseur (à d.), Financement agricole Canada

Prix du nouvel agriculteur



Eric Walker reçoit le Prix du nouvel agriculteur remis par Faith Matchett, Financement agricole Canada

Ambassadeur de l'hospitalité



Rob English (à g.), reçoit le prix de l'Ambassadeur de l'hospitalité des mains de Mike Bouma (à d.), président de l'Alliance.

Concours des Jeunes agriculteurs d'élite de l'Atlantique 2016



Les producteurs de première génération Andrew et Jennifer Lovell, de Keswick Ridge (N.-B.), ont été choisis Jeunes agriculteurs d'élite de 2016 pour la région de l'Atlantique à une récente remise de prix qui a eu lieu à Charlottetown (Î.-P.-É.). C'est la première fois en 15 ans que des producteurs du Nouveau-Brunswick gagnent ce prix. Les lauréats du Concours des jeunes agriculteurs d'élite du Canada de 2016 seront choisis au congrès national à Niagara Falls (Ontario), qui se déroulera du 29 novembre au 4 décembre 2016. Félicitations, et bonne chance à Andrew et Jennifer au concours national!

Conseil d'administration 2016



((De g. à d.).) À l'avant : Andrew Lovell, Mike Slocum, Samuel Bourgeois, Christian Michaud, Philippe Morin, Paul Vienneau, Lisa Ashworth. À l'arrière : Marc Ouellet, Wendy Omvlee, Mike Bouma, Michel Ross, Jeremy Duplessis, Eric Walker

Comité exécutif

Michael Bouma, président
Christian Michaud, 1^{er} v.-p.
Samuel Bourgeois, 2^e v.-p.

Mike Slocum, trésorier
Eric Walker, secrétaire

Personnel

Josée Albert, chef de la DG
Nicole Arseneau, gérante du bureau
Pamela Walton, adjointe admin.
John Russell, PFE

Julian Godin, PFE
Jean-Mars Jean-Francois, CCNO
Vacant, CCNE

Cendre de bois : Voici deux possibilités pour les producteurs qui veulent se procurer de la cendre de bois :

- o Site de la Société papetière Twin Rivers Inc. à Edmundston : veuillez communiquer avec Stéphanie Cormier pour plus de renseignements sur le produit en téléphonant au 506-473-6661 ou au 506-479-0938 (cellulaire) ou par courriel à stephanie@easterngrains.ca, et avec Jacinthe Roy pour organiser le transport et connaître le coût en téléphonant au 506-735-6681 ou par courriel à secretaire@wbvs.ca. (Prière de consulter le document PDF ci-joint pour plus de renseignements).
- o Irving : sites situés à Saint John, à Saint-Léonard et à Chipman. Veuillez contacter Misty Croney avec LP Consulting au 902-256-2638.

Membres associés

Niveau Or



Bâtissez votre avenir avec le prêt Jeune agriculteur

L'engagement de FAC à l'égard du programme de prêts Jeune agriculteur, lancé en mars 2012, est passé à 2 milliards de dollars sur une période de quatre ans avec près de 6 000 prêts totalisant plus de 1,3 milliard de dollars en financement approuvé, au 31 décembre 2015. « FAC est fière d'aider les agriculteurs de la prochaine génération à chaque étape de leur carrière, affirme le président-directeur général de FAC, Michael Hoffort. Des produits comme le prêt Jeune agriculteur peuvent apporter une aide véritable aux producteurs qui cherchent à faire leurs débuts dans l'industrie ou à développer leur entreprise. »

Le programme de prêt Jeune agriculteur offre aux producteurs admissibles, âgés de moins de 40 ans, des prêts d'un montant maximal de 500 000 \$ pour l'achat ou l'amélioration de terres et de bâtiments agricoles. Ces prêts sont assortis d'un taux variable correspondant au taux préférentiel plus 0,5 % ou d'un taux fixe spécial pour les producteurs qui préfèrent rembourser leur prêt au moyen de paiements fixes, et ils ne comportent aucuns frais de traitement.

Shawn Paget, propriétaire de Riverview Farm Corporation, a eu recours à un prêt Jeune agriculteur il y a trois ans pour acquérir d'autres terres pour son exploitation de pommes de terre située à Hartland, au Nouveau-Brunswick. « Le prêt Jeune agriculteur de FAC était exactement ce dont nous avons besoin pour étendre nos activités afin de cultiver une plus grande variété de cultures commerciales, comme du soja, du maïs et des céréales, explique M. Paget. Il est très important d'avoir accès à des solutions de financement souples lorsque vous faites vos débuts ou que vous tentez de consolider votre position au sein de l'industrie. C'est plus qu'un prêt, c'est un investissement dans l'avenir de l'agriculture. »

L'accès à du financement à des taux abordables et sans frais de traitement permet aux jeunes agriculteurs d'établir de solides antécédents de crédit et de faire progresser leur entreprise.

« La réussite à long terme de l'agriculture canadienne dépend fortement de notre capacité à attirer de jeunes gens novateurs dans l'agroindustrie et à faire en sorte qu'ils y restent, a déclaré le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lawrence MacAulay. En aidant la prochaine génération à s'établir dans cette industrie vitale, FAC réalise une part importante de son mandat et appuie un engagement clé du gouvernement. »

Pour en savoir plus sur l'impact démographique des jeunes agriculteurs sur l'agriculture canadienne, lisez le dernier billet de la Tribune agroéconomique FAC au www.fac.ca/tribune. Le prêt Jeune agriculteur enrichit la gamme des produits et services existants de FAC, qui visent à soutenir les jeunes producteurs, comme le prêt Transfert, les événements du Carrefour du savoir agricole, les publications de FAC, le programme FAC sur le campus et les produits de Logiciels de gestion FAC destinés à la comptabilité et à la gestion des champs.

Pour de plus amples renseignements au sujet du prêt Jeune agriculteur de FAC, visitez www.fac-fcc.ca/fr/nous-financons/jeunes-agriculteurs. Les producteurs peuvent aussi joindre par téléphone leur bureau local de FAC en composant le 1-800-387-3232. Visitez fac.ca ou suivez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter à @FACagriculture.

Actifs réels. Compétence Réelle.

Découvrez comment le **fond d'agriculture mondiale Sprott** peut vous aider à capitaliser sur les opportunités de croissance dans le secteur agricole.

Pour en savoir plus, s'il vous plaît contacter :

Marty Hall

Investia Services Financières

204 – 100 Woodside Ln
Frédéricton, NB E3C 2R9
T: 506.443.7772
marty@yorkfinancial.ca



Toute l'information importante à propos des Fonds Sprott – incluant les objectifs et stratégies d'investissement, de même que les informations sur les options d'achats, les frais de gestion applicables, les frais relatifs à la performance (si existants) et les autres frais et coûts – est incluse dans les prospectus. Un placement dans ces Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion, des honoraires au rendement et d'autres frais et charges. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Niveau Bronze



Gaz Propane Rainville célèbre son 50^e anniversaire dans le secteur du propane et a pignon sur rue au Nouveau-Brunswick depuis huit ans au 610, rue Main à Shediac (N.-B.), où était anciennement Eastern Propane.

Nous avons le plaisir d'annoncer que, durant ces huit années, nous avons connu une croissance sans précédent partout au Nouveau-Brunswick tant dans les secteurs résidentiel, commercial, agricole qu'industriel et que notre réputation dans l'industrie du propane est celle d'une entreprise concurrentielle dans ses prix et son service et, surtout, nous sommes une entreprise fiable.

Demandez une estimation gratuite... sinon, cela pourrait vous coûter.

Merci à nos clients existants, et n'hésitez pas à communiquer avec nous au sujet de vos besoins en propane au 1-844-296-3045 ou visitez notre site Web à www.gazpropanerainville.com



Pour nous rejoindre: 259 rue Brunswick St. Pièce 303 Fredericton, NB E3B 1G8 Tél: 506-452-8101 Télécopieur: 506-452-1085
alliance@fermeNBfarm.ca www.fermeNBfarm.ca